Norme internationale ISO 6575

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION•МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ•ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Fenugrec, entier ou en poudre — Spécifications

Fenugreek, whole or ground (powdered) — Specification

Première édition — 1982-12-01

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 6575:1982
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69758f5-8552-4c0e-b86d-537e1cf5db17/iso-6575-1982

CDU 664.59 **Réf. nº : ISO 6575-1982 (F)**

Descripteurs : produit agricole, épice, spécification, échantillonnage, emballage, entreposage.

Prix basé sur 3 pages

ISO 6575-1982 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

La Norme internationale ISO 6575 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 34, *Produits agricoles alimentaires*, et a été soumise aux comités membres en mai 1981.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

ISO 6575:1982
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69758f5-8552-4c0e-b86d-537e1cf0b1f5/iso-6575-1982

Afrique du Sud, Rép. d'	Inde	Royaume-Uni
Australie	Israël	Sri Lanka
Brésil	Kenya	Tanzanie
Canada	Mexique	Tchécoslovaquie
Corée, Rép. de	Nouvelle-Zélande	Turquie
Égypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas	URSS
Éthiopie	Philippines	Yougoslavie
France	Pologne	
Hongrie	Roumanie	

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

USA

© **Organisation internationale de normalisation, 1982** ●

Imprimé en Suisse

Fenugrec, entier ou en poudre — Spécifications

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale décrit les spécifications des graines de *Trigonella foenum-graecum* Linnaeus, entières ou en poudre.

Des recommandations relatives aux conditions d'entreposage et de transport sont données dans l'annexe.

2 Références

ISO 927, *Épices — Détermination de la teneur en matières étrangères.*

ISO 928, *Épices — Détermination des cendres totales.*

ISO 930, *Épices — Détermination des cendres insolubles dans l'acide.*

ISO 939, *Épices — Détermination de la teneur en eau — Méthode par entraînement.*

ISO 941, *Épices — Détermination de l'extrait soluble dans l'eau froide.*

ISO 948, *Épices — Échantillonnage.*

ISO 1208, *Épices — Détermination des impuretés (Méthode de référence).*[1]

ISO 2825, *Épices — Préparation d'un échantillon moulu en vue de l'analyse.*

3 Spécifications

3.1 Description

Le fenugrec est constitué des graines mûres séchées du *Trigonella foenum-graecum* Linnaeus. Les graines doivent être lisses, de forme oblongue et rhomboïdale avec un sillon profond oblique sur l'un des côtés, de couleur jaune à jaune brunâtre, la forme et la taille étant caractéristiques du type de la variété et du pays d'origine. (Les principaux pays de production sont les pays du bassin méditerranéen, l'Inde, le Pakistan, l'Éthiopie et l'Afghanistan.) Les graines ne doivent pas être noires ou vertes.

3.2 Odeur et flaveur

3.2.1 L'odeur du fenugrec récemment moulu doit être forte et plaisante avec un caractère rappelant l'érable doux, avec quelques réminiscences du céleri.

3.2.2 La flaveur du fenugrec moulu doit être farineuse avec une amertume prononcée.

3.2.3 Le fenugrec doit être exempt de flaveurs étrangères et autres saveurs, flaveurs ou odeurs atypiques, en particulier de moisi. Le fenugrec moulu ne doit pas être rance.

3.3 Absence de moisissures, insectes, etc.

Le fenugrec entier ou en poudre doit être exempt d'insectes vivants, de moisissures, et pratiquement exempt d'insectes morts, de fragments d'insectes et de contamination par les rongeurs visibles à l'œil nu (corrigé, si nécessaire, dans le cas d'une vision anormale) avec le grossissement pouvant s'avérer nécessaire dans des cas particuliers. Si le grossissement est supérieur à X 10, mention doit en être faite dans le procès-verbal d'essai.

En cas de doute, les impuretés du fenugrec moulu peuvent être déterminées selon la méthode spécifiée dans l'ISO 1208.

3.4 Matières étrangères

La proportion de matières étrangères appartenant ou non à la plante dans le fenugrec entier, lorsqu'elle est déterminée selon la méthode spécifiée dans l'ISO 927, ne doit pas être supérieure à 4,0 % (m/m).

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 6575:1982
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69758f5-8552-4c0e-b86d-
53c0a45d1a7/iso-6575-1982

1) Actuellement au stade de projet.

3.5 Spécifications chimiques[1)]

Le fenugrec entier ou en poudre doit satisfaire aux spécifications données dans le tableau.

Tableau — Spécifications chimiques pour le fenugrec

Caractéristique	Spécification	Méthode d'essai
Teneur en eau, % (*m*/*m*), max.	11,0	ISO 939
Cendres totales, % (*m*/*m*) sur sec, max.	5,0	ISO 928
Cendres insolubles dans l'acide, % (*m*/*m*) sur sec, max.	1,5	ISO 930
Extrait soluble dans l'eau froide, % (*m*/*m*) sur sec, min.	30,0	ISO 941

4 Échantillonnage

Échantillonner le fenugrec selon la méthode spécifiée dans l'ISO 948.

5 Méthodes d'essai

5.1 Les échantillons de fenugrec doivent être analysés pour s'assurer de leur conformité aux spécifications de la présente Norme internationale, en suivant les méthodes mentionnées en 3.4 et dans le tableau.

5.2 Les échantillons de fenugrec entier doivent être moulus de façon que la totalité du produit passe à travers un tamis de 1,0 mm d'ouverture de maille en accord avec l'ISO 2825. Le produit ainsi moulu doit être utilisé pour déterminer les caractéristiques spécifiées dans le tableau.

5.3 Les échantillons de fenugrec moulu doivent être préparés en mélangeant soigneusement l'échantillon pour laboratoire.

6 Emballage et marquage

6.1 Emballage

Le fenugrec doit être emballé en vue de son transport dans des emballages propres et sains fermés, en matière qui ne puisse avoir d'action sur le produit.

6.2 Marquage

Les indications particulières suivantes doivent être inscrites sur chaque emballage, ou mises sur une étiquette :

a) nom du produit;

b) pays de production;

c) numéro de code, de lot ou de certificat d'essai, ou moyens analogues d'identification;

d) tout autre renseignement demandé par l'acheteur.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 6575:1982
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c6975865-8552-4c0e-b86d-537e1cf5db17/iso-6575-1982

1) Des limites concernant les substances toxiques seront indiquées ultérieurement en accord avec les recommandations de la Commission FAO/OMS du Codex alimentarius.

Annexe

Recommandations relatives aux conditions d'entreposage et de transport

(Cette annexe ne fait pas partie intégrante de la norme.)

A.1 Les emballages de fenugrec doivent être entreposés dans des locaux couverts, bien protégés du soleil, de la pluie et d'une chaleur excessive.

A.2 L'entrepôt doit être sec, exempt d'odeurs désagréables et protégé contre l'entrée d'insectes, de vermine, de rongeurs ou autres animaux. Il est particulièrement important d'éviter l'infestation par les chenilles. La ventilation de l'entrepôt doit être réglée de manière que l'on ait une bonne ventilation en période sèche et que l'entrepôt soit parfaitement étanche en période humide. Des dispositions appropriées doivent être prises pour permettre la fumigation dans l'entrepôt.

La fumigation ne doit être faite qu'avec des produits autorisés dans les pays importateurs.

A.3 Les emballages de fenugrec doivent être manipulés et transportés de telle manière qu'ils soient protégés de la pluie, du soleil ou d'autres sources de chaleur excessive, des odeurs désagréables et de toute contamination, en particulier dans les cales des navires.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 6575:1982
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69758f5-8552-4c0e-b86d-537e1cf5db17/iso-6575-1982

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 6575:1982
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69758f5-8552-4c0e-b86d-537e1cf5db17/iso-6575-1982

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 6575:1982
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69758f5-8552-4c0e-b86d-537e1cf5db17/iso-6575-1982

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 6575:1982
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69758f5-8552-4c0e-b86d-537e1cf5db17/iso-6575-1982